

Vol 69 N° 2
February 2022 février

Canada's voice for academics
La voix des universitaires canadiens



bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

www.ACPPU.ca



Supporting scholars at risk
Soutenir les universitaires en danger

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université
2705, promenade Queensview Drive, Ottawa (Ontario) K2B 8K2
Tel: 613-820-2270 / comms@caut.ca

President / Présidente /
Brenda Austin-Smith

Executive Director / Directeur général /
David Robinson

**Director of Political Action and Communications / Directrice,
actions politiques et communications /**
Justine De Jaegher

Co-Managing Editors / Co-rédactrice et co-rédacteur en chef /
Rachel Vincent Mafoya Dossoumon

Advertising / Publicité /
Rosa Labocetta (ads@caut.ca)

Circulation / Diffusion /
Nicole Gagné (gagne@caut.ca)

Graphic Design / Graphisme /
Christie Witt

Contributors / Contributeurs /
Janna Bryson Mafoya Dossoumon Nicole Gagné
Caroline Lachance John Lorinc Margaret McGovern-Potité
Juliet O'Neill Edward Swidriski Rachel Vincent

Editorial Board / Comité de rédaction /
Brenda Austin-Smith Peter McInnis
James Compton David Robinson
Justine De Jaegher Yalla Sangaré

Published by /
The *CAUT Bulletin* is published 8 times per year by the
Canadian Association of University Teachers. Feature content
and archive at CAUT.ca. Job postings at AcademicWork.ca.

Publié par /
L'Association canadienne des professeures et professeurs
d'université publie le *Bulletin de l'ACPPU* 8 fois par an.
Les articles et rubriques du *Bulletin* de même que les archives
sont accessibles sur le site ACPPU.ca. Les offres d'emploi
sont publiées sur le site TravailAcademie.ca.

Average distribution / Tirage moyen / 48,500

Copyright /
Reproduction without written permission by the publisher and
author is forbidden. Copyright in materials submitted to the
publisher and accepted for publication remains with the author,
but the publisher may choose to translate and/or reproduce
them in print and electronic form. All signed articles express
the view of the author(s).

Droit d'auteur /
Il est interdit de reproduire des articles sans l'autorisation de
l'éditeur et de l'auteur. L'auteur conserve le droit d'auteur pour
les documents soumis à l'éditeur et acceptés aux fins
de publication. L'éditeur peut cependant choisir de les traduire
ou de les reproduire, ou les deux, sous forme imprimée et
électronique. Tous les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Member of / Membre de /
Canadian Association of Labour Media
L'Association canadienne de la presse syndicale

Printed in Canada by / Imprimé au Canada par /
Imprimeries Transcontinental, Montréal



Contents Sommaire



**ON THE COVER
EN COUVERTURE**

16 – 21 /

Supporting scholars at risk Soutenir les universitaires en danger

Cover/Couverture: gettyimages.ca / NurPhoto
Page 7: Declan Rohr
Page 24: UQAM / Nathalie St-Pierre



pages 16 – 21 /



pages 13 – 15 /

ALSO IN THIS ISSUE
ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

4/

BY THE NUMBERS
STATISTIQUES SOUS LA LOUPE

**Gender differences in
tenure-track process persist**

Les différences entre les genres
au cours du processus menant à la
permanence persistent

5–6/

PRESIDENT'S MESSAGE
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

A risky vocation

Une profession dangereuse

7–12/

NEWS
ACTUALITÉS

13–15/

INTERVIEW
ENTRETIEN

Valentin Migabo

22–23/

COMMENTARY
TRIBUNE LIBRE

**Laws Restricting Teaching about Race
Threaten Academic Freedom**

Les lois restreignant l'enseignement
sur la race menacent la liberté
académique

Gender differences in tenure-track process persist Les différences entre les genres au cours du processus menant à la permanence persistent

Over the last 30 years / Au cours des 30 dernières années



Women have taken slightly longer (3.6 months) on average than men to achieve tenure.

Les femmes ont mis en moyenne un peu plus de temps (3,6 mois) que les hommes pour obtenir leur permanence.

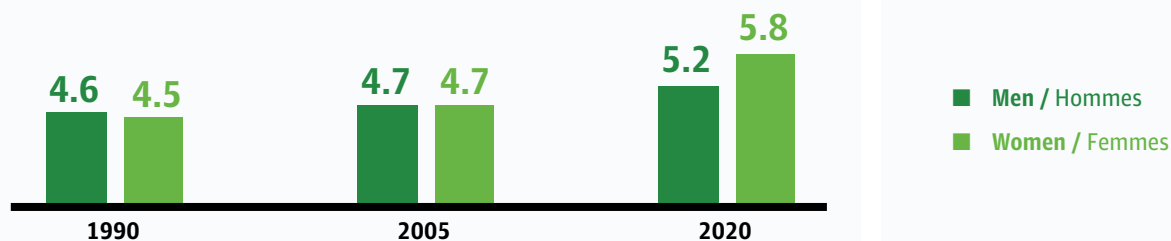


Women have typically been 2.5 years older on average than men when achieving tenure.

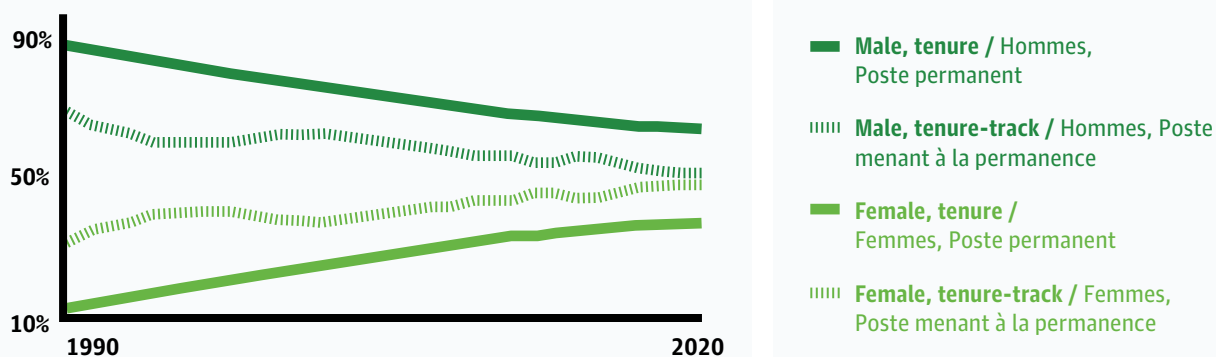
Les femmes sont généralement plus âgées de 2,5 ans en moyenne que les hommes au moment de leur permanence.

Average time to obtain tenure, full-time academic staff /

Durée moyenne requise pour obtenir la permanence, personnel académique à temps plein



Proportion of male and female full-time academic staff in tenure and tenure-track positions / Proportion d'hommes et de femmes, personnel académique à temps plein occupant un poste permanent et un poste conduisant à la permanence



Source: Statistics Canada, Full-time University and College Academic Staff System (FT-UCASS) /
Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges - Personnel enseignant à plein temps (SIPEUC-PT)

A risky vocation



By Brenda Austin-Smith

The job of an academic isn't one usually associated with danger in Canada; we consider ourselves

largely protected from the kind of intimidation described in reports such as the one produced by the Scholars at Risk Academic Freedom Monitoring Project. SAR's 2021 report, *Free to Think*, documents a variety of attacks on academic colleagues around the world. What follows are some of the takeaways from my reading of the 2021 report. It is a sobering exercise that reveals not just how frequent these attacks are, but also how many of them strike very close to home.

Over the last year, SAR has collected evidence of over 300 separate incidents of intimidation and violence directed against instructors, students, and post-secondary institutions in 65 countries and territories. The sheer number of these attacks is jaw-dropping. Reading the categories is also hair-raising: killings, violence, and disappearances; wrongful imprisonment; loss of position and expulsion from study; improper travel restrictions; and "other severe and systemic issues."

CAUT members will be aware of some of these cases, such as the bombing of Kabul University in which students and faculty were taken hostage, and twenty-two people killed. Universities are targets for these actions, observes the report, in part because they symbolize values or ideas that challenge established authorities, whether cultural or governmental. Individual professors in Iraq, Nigeria, and Yemen, among other countries, were singled out for killing, sometimes for the topics they researched or taught, and sometimes for just being a scholar.

Imprisonment of academic staff and students is another tactic that interrupts the work of those immediately affected, and can also silence those who witness



The labour motto 'an injury to one is an injury to all' applies as well to academic freedom.

the arrests, follow the trials, and learn of the verdicts. Confinement in often over-crowded conditions during COVID increases the likelihood of negative health outcomes for those wrongly imprisoned, as does withholding medical care for those incarcerated. As far away as such cases may seem, we have only to remember our Concordia University colleague Homa Hoodfar, who was detained for over three months in Evin prison in Tehran in 2016, and who spoke of her ordeal at CAUT Council, to recall how vulnerable we are to such actions.

But, the SAR report stresses, physical attacks and arrests are not the only ways to control what can be taught or researched in universities and colleges. The report's description of legal restrictions and prohibitions imposed by states and local governments is less dramatic than physical violence, but brings to mind cases that have involved CAUT members. Reading descriptions of a Bulgarian professor fired for criticizing a visit by the Prime Minister to his university this year, I was reminded of another recent case, that of University of Ottawa Professor Jan Grabowski, who was convicted in early 2021 of libel by a Polish court for his research on the persecution of Jewish people in Poland toward the end of World War II. The conviction was, thankfully, overturned last August.

Lest we mentally check off North America as a safe zone for academics and their students, the Scholars at Risk report confronts us with discomfiting truths. Perhaps surprising to some readers, the U.S. is listed as one of the countries of concern in 2021 because of widespread harassment of professors and the Zoom-bombing of classes and

academic presentations at places like Tufts, Brandeis, and CUNY. Among state attempts to limit the teaching of topics such as critical race theory, the denial of tenure to Nikole Hannah-Jones, creator of the Pulitzer Prize-winning *1619 Project* at the University of North Carolina-Chapel Hill, stands out for raising concerns about institutional autonomy from government and donor influence over appointment decisions. Suspensions and dismissals of academic staff who have criticized administration responses to COVID, or who have led academic unions, places the U.S. on the list of countries where academic freedom is under major threat.

All is not well in Canada either. SAR's monitoring report includes the case of Dr. Valentina Azarova at the University of Toronto as a loss of position attack, describing the events leading up to CAUT Council's censure of the U of T, and the eventual resolution that led to the withdrawal of censure. Reading the report reveals the truth that academic working conditions exist on a global spectrum. Interference with rights of assembly, local moves to limit public protest at academic institutions, threats launched against entire areas of research and study, suspensions and dismissals without cause, are not distant affairs. They are right here.

The labour motto "an injury to one is an injury to all" applies as well to academic freedom. Death threats, intimidation, and unjust dismissals launched against any colleague affect us all, reducing the scope of free inquiry and expression for everyone. Whether we realize it or not, we are all scholars at risk. ■

Une profession dangereuse

Par Brenda Austin-Smith

Le travail d'un universitaire n'est habituellement pas synonyme de danger au Canada. Nous nous sentons en grande partie protégés contre le type d'intimidation décrit dans des rapports comme celui qu'a produit Scholars at Risk (SAR) dans le cadre de l'Academic Freedom Monitoring Project (projet de surveillance de la liberté académique). Le rapport de SAR, intitulé *Free to Think*, documente diverses attaques dont ont été victimes des collègues universitaires de partout dans le monde. Voici quelques-unes des conclusions que j'ai tirées de ma lecture de ce rapport de 2021. Cet inquiétant exercice révèle non seulement la fréquence de ces attaques, mais aussi le grand nombre d'entre elles qui nous touchent de très près.

Au cours de la dernière année, SAR a recueilli des preuves de plus de 300 incidents distincts d'intimidation et de violence dont ont été victimes des éducateurs, des étudiants et des établissements d'enseignement postsecondaire dans 65 pays et territoires. Le nombre d'attaques est ahurissant. Les formes que prennent ces incidents ont aussi de quoi faire peur : meurtres, violences, disparitions, emprisonnements injustifiés, pertes d'emploi, expulsions de programmes d'études, restrictions de voyage abusives, et « autres problèmes graves et systémiques ».

Les membres de l'ACPPU sont familiers avec certains de ces cas, comme l'attentat à la bombe à l'Université de Kaboul, au cours duquel des étudiants et des professeurs ont été pris en otage et 22 personnes ont été tuées. Les universités sont la cible de ces gestes, selon le rapport, en partie parce qu'elles symbolisent des valeurs ou des idées qui remettent en question les autorités établies, qu'elles soient culturelles ou gouvernementales. En Iraq, au Nigéria et au Yémen, notamment, des professeurs ont été assassinés, parfois en raison du sujet de leurs recherches ou de la matière enseignée, et d'autres simplement parce qu'ils étaient des universitaires.

L'emprisonnement de membres du personnel académique et d'étudiants est une autre tactique qui vient interrompre le travail de ceux et celles qui sont directement concernés, et qui peut également réduire au silence toute personne qui assiste aux arrestations, suit les procès et prend connaissance des verdicts. La détention dans



La devise syndicale voulant qu'une attaque contre un soit une attaque contre tous s'applique également à la liberté académique.

des prisons souvent surpeuplées pendant la pandémie de COVID-19 augmente les probabilités de problèmes de santé chez les personnes injustement emprisonnées, tout comme le refus de fournir des soins médicaux aux personnes incarcérées. Bien que ces incidents puissent sembler éloignés, il suffit de se souvenir de notre collègue Homa Hoodfar de l'Université Concordia qui a été détenue pendant plus de trois mois à la prison d'Evin, à Téhéran, en 2016. Elle a parlé de son épreuve au Conseil de l'ACPPU pour nous rappeler à quel point nous sommes vulnérables à de telles actions.

Le rapport de SAR souligne toutefois que les attaques physiques et les arrestations ne sont pas les seuls moyens utilisés pour contrôler la matière qui peut être enseignée ou faire l'objet de recherches dans les collèges et les universités. La description dans le rapport des restrictions et des interdictions juridiques imposées par les États et les gouvernements locaux est moins dramatique que la violence physique, mais rappelle des incidents touchant des membres de l'ACPPU. Le cas d'un professeur bulgare congédié pour avoir critiqué la visite du premier ministre dans son université cette année m'a rappelé le cas récent du professeur Jan Grabowski de l'Université d'Ottawa qui a été reconnu coupable de diffamation par un tribunal polonais au début de 2021 pour ses recherches sur la persécution des juifs en Pologne vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Heureusement, cette condamnation a été renversée en août dernier.

De peur que nous considérions l'Amérique du Nord comme une zone sûre pour les universitaires et leurs étudiants, le rapport de SAR nous confronte à des vérités déconcertantes. Fait surprenant pour certains lecteurs, les États-Unis figurent parmi les pays à risque en 2021 en raison du harcèlement généralisé à l'encontre des professeurs et de la perturbation de cours et de présentations théoriques sur Zoom dans des universités comme Tufts et Brandeis et la Cité universitaire de New

York. Parmi les tentatives de l'État de limiter l'enseignement de sujets comme la théorie critique de la race, le refus de titulariser Nikole Hannah-Jones, créatrice de l'initiative *1619 Project*, récipiendaire d'un prix Pulitzer à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, se démarque alors qu'il soulève des inquiétudes quant à l'autonomie institutionnelle par rapport à l'influence du gouvernement et des bailleurs de fonds sur les décisions en matière de nomination. Les suspensions et les congédiements de membres du personnel académique qui ont critiqué les réactions de l'administration à la COVID-19, ou qui ont dirigé des syndicats académiques, placent les États-Unis sur la liste des pays où la liberté académique est gravement compromise.

Tout n'est pas rose non plus au Canada. Le rapport de surveillance de SAR décrit l'attaque contre Valentina Azarova de l'Université de Toronto, qui lui a fait perdre son poste, un événement qui a amené le Conseil de l'ACPPU à condamner l'Université de Toronto et entraîné ultérieurement censure la levée du blâme. La lecture du rapport révèle la vérité voulant que les conditions de travail dans les universités existent au sein d'un spectre mondial. La violation du droit de réunion, les mesures locales visant à limiter les manifestations publiques dans les établissements universitaires, les menaces proférées à l'encontre de domaines entiers de recherche et d'étude, les suspensions et les congédiements sans motif ne sont pas des enjeux lointains. Ils sont ici, chez nous.

La devise syndicale voulant qu'une attaque contre un soit une attaque contre tous s'applique également à la liberté académique. Les menaces de mort, l'intimidation et les congédiements injustifiés à l'encontre de collègues nous affectent tous : ils réduisent la portée du libre examen et de la libre expression pour tous. Que nous en soyons conscients ou non, nous sommes tous des universitaires en danger. ■



UPEIFA seeks end to “culture of secrecy and lack of transparency”

The University of Prince Edward Island Faculty Association is calling for greater transparency and consultation following news of the sudden departure of University President Alaa Abd-El-Aziz.

Citing health concerns, Abd-El-Aziz stepped down in December after the Board of Governors launched a third-party investigation into allegations against him involving “workplace misconduct”. In 2013, the University reached settlements with two employees who had filed sexual harassment complaints involving Abd-El-Aziz with the provincial human rights commission. Despite this, his term as President was renewed in 2015 and again the fall of 2021.

“We have a culture of secrecy and a lack of transparency at our institution,” said Michael Arfken, president of UPEIFA. “This affects nearly everything that happens on campus and, over time, creates difficult situations that are demoralizing – and creates an environment in which people are less likely to raise uncomfortable issues.”

“One person’s departure is not going to solve [the problems] – [they] are embedded in all areas of academic life and have negatively impacted the quality of education at UPEI,” said Arfken.

A [CBC News investigation](#) this past fall confirmed that the 2013 settlements following the complaints to the P.E.I. Human Rights Commission had involved the use of non-disclosure agreements, in which employees agree to remain silent about issues in return for compensation.

Arfken says the UPEIFA is pushing for the Board’s investigation to broaden its scope to include an examination of governance at the university so that academic staff and students have a greater role in decision-making.

“To be working in a place where voices are being suppressed is disheartening,” said Arfken. “We are teaching students to speak truth to power and find their voices. Ultimately, we are looking for a way to help everyone on this campus find their voice.” ■

Afghan scholar released following calls from human rights groups

Dr. Faizullah Jalal, a prominent professor at Kabul University who was arrested by the Taliban in early January was released four days later – after calls for his immediate and unconditional release from Amnesty International, Human Rights Watch, CAUT and other organizations.

Jalal, a law and political science professor, was detained for his [outspoken criticism of the Taliban](#). Following his arrest, a Taliban spokesperson claimed Jalal was responsible for a series of messages on social media attacking them. But Jalal's daughter, Hosna Jalal, said the [social media accounts were fake](#).

After Jalal's arrest, women's rights groups and other supporters protested in the streets of Kabul. He is married to prominent feminist, Massouda Jalal, [Afghanistan's first female presidential candidate](#) and a former minister in the now abolished Ministry of Women's Affairs.

Jalal's detention is stoking fears that the Taliban will reimpose harsh punishments on Afghan academics who exercise academic freedom and free expression, as well as defend the rights of women and girls to education.

CAUT is working with the federal government, the Canadian Labour Congress, the Canadian Teachers' Federation, Education International, the International Trade Union Confederation, and [Scholars at Risk](#) to assess how best to support at-risk scholars and facilitate opportunities for them in Canada.

In addition, the CAUT Refugee Foundation is raising funds to support Afghan refugees. Online donations can be made through Canada Helps at: www.canadahelps.org/en/charities/the-caut-refugee-foundation. ■

Veto of research grants a threat to academic freedom in Australia

In an [open letter](#) published last month, more than 60 high-profile Australian academics including Brian Schmidt, the Nobel prize-winning astrophysicist and Australian National University vice-chancellor, condemned acting Education Minister Stuart Robert's Christmas eve [decision](#) to cancel six grants recommended for funding by the independent Australian Research Council (ARC).

The group of eminent researchers called for the ARC to be "allowed to return to its core mission of funding fundamental curiosity driven research without political interference". The Minister rejected six humanities projects – on topics related to English literature, China, climate activism, and religion in novels – on the grounds that they were not demonstrating "value for taxpayers' money" and not contributing to the "national interest."

A [petition](#) with over 1,700 signatures, including those of respected authors Alexis Wright, Amanda Lohrey, J.M. Coetzee and Michelle de Kretser, has called on the acting minister to "reinstate the defunded projects and commit to legislating the complete independence of the ARC from government interference and censorship."

"The actions of the government reveal that it is committed

to defunding Australia's literary culture by overriding academic autonomy and determining what kinds of knowledge can and cannot be pursued. This is especially ironic given its recent campaign to defend freedom of speech on Australia's campuses." ■

Faculty union to grieve termination of tenured MRU professor

The Mount Royal University Faculty Association (MRFA) is grieving the dismissal of a tenured professor.

Dr. Frances Widdowson was terminated from the University in December.

Widdowson, who had been an associate professor at the University since 2008, in the economics, justice and policy studies department, has been the subject of controversy for several years related to her political views.

David Robinson, CAUT Executive Director, says that terminations of tenured professors are rare because the principle of tenure ensures that employers have to meet a higher bar of just cause for dismissal – essentially, gross negligence or misconduct.

"Tenure is the procedural safeguard for academic freedom by providing that academic staff cannot be fired for expressing their views outside their institution unless it violates the law, or the content demonstrates egregious professional incompetence."

Robinson added that CAUT is working closely with the MRFA on the case. ■

Academic freedom must be part of judicial review

CAUT has applied to intervene in the appeal of a Canadian Judicial Council (CJC) [decision](#) from last May to not establish a Committee of Inquiry regarding Justice David Spiro's alleged interference in the hiring of Valentina Azarova as Director of the International Human Rights Program at the University of Toronto Faculty of Law. The CJC found that "while the judge made serious mistakes, these were not serious enough to warrant a recommendation for his removal from office."

The National Council of Canadian Muslims and the Arab Canadian Lawyers Association, along with two academics and several other organizations, have requested the Federal Court judicially review the CJC's decision.

In partnership with the [Centre for Free Expression](#), CAUT has sought intervenor status to ensure that issues of academic freedom will be considered as part of the judicial review.

"One of the biggest harms that can happen in the university

context is to infringe upon or chill academic freedom,” said Sarah Godwin, CAUT general counsel. “That didn't find its way at all into the CJC’s reasonings, and that's a big concern.”

Last April, [CAUT censured the administration of U of T](#), a rare step only taken three times since the late 1970s.

At issue was an allegation that Spiro, a tax judge whose family are significant donors, sought to use his influence to block Azarova's appointment, which was abruptly rescinded.

Godwin says the censure motion triggered important changes in U of T's policies. The University offered Azarova the job again last September, but she declined.

While some of the submissions to the CJC review of Spiro's conduct cited issues of academic freedom, the final decision made no mention of this issue. The appeal will be heard on April 25 and 26. Godwin says CAUT's application for intervenor status will be decided at some point before the hearing. ■

Court asked to make Laurentian accountable

Now a year since Laurentian University's bid for creditor protection, the unprecedented crisis remains tied up in court as CAUT and other stakeholders seek answers about how an Ontario post-secondary institution wound up on the verge of bankruptcy.

The latest legal salvo – a motion known as a "[Speaker's warrant](#)" passed in December by the Ontario Legislative Assembly to force Laurentian to release relevant financial documents by February 1 – wound up in a Superior Court hearing on January 18, with the University's lawyers arguing the order would cause "irreparable harm" to the institution as it restructures. The court had already turned aside the provincial auditor general's request for the documents, which the University claims are protected by solicitor-client privilege.

CAUT General Counsel Sarah Godwin told the Court that CAUT supports the Speakers' warrant.

"We are concerned about the lack of financial and governance transparency," she said. "Laurentian must be accountable for the public funds it has received."

In court, Charles Sinclair, counsel for the Laurentian University Faculty Association, also backed the Speaker's warrant. "This is of great concern to LUFAs and its members, who have suffered a lot in this process, and who have a profound interest in finding out what happened to put Laurentian in this position [and] seeing to it that this never happens again."

On February 1, 2021, Laurentian filed for protection under the Companies' Creditors Arrangement Act (CCAA), and subsequently laid off almost 200 faculty and staff. Under the legislation, existing and future legal proceedings against the university are stayed or suspended, including grievances and collective agreement issues.

The various parties agreed to a mediator on February 5, 2021. Through the court process, Laurentian has since secured bridge financing loans to continue operations, sought an extension of the stay order, and obtained permission to resume fall/winter programs.

The University, LUFAs and the Laurentian University Staff Association have agreed to cost-cutting measures, including changes to the pension plan and term sheets that establish the basis of a new collective agreement. Laurentian also unilaterally severed its relationship with its three federated universities, including the University of Sudbury, that resulted in further job losses.

The crisis exploded after years of funding cuts and questionable spending, while the University publicly claimed successive balanced budgets, as the [CAUT Bulletin reported last year](#). "We kept asking for proof of the financial crisis for nearly a year, which the Administration refused to provide," LUFAs President Fabrice Colin said last spring. ■

Historic victory in Alberta

Concordia University Edmonton Faculty Association (CUEFA) members last month ratified an agreement that will improve working conditions and increase salaries of CUEFA members.

A deal was reached after a two-week strike, the first job action by an academic staff association in Alberta.

"The new agreement was made possible because of the determination of the academic staff association and the solidarity of [students, community supporters, allies and other unions and associations](#)," said David Robinson, CAUT Executive Director.

Over [1,350](#) individuals and organizations across Canada rallied behind CUEFA and called upon the university administration to make "long overdue improvements" to the working conditions of academic staff.

As a result of the strike, there is now a solidarity working group and new networks between academic staff across Alberta that can support other academic staff associations currently in bargaining – many of whom are also preparing for the possibility of job action.

"This is an important moment for post-secondary education in Alberta," said Robinson. "Although academic staff in that province have been on the front lines of defending the academic mission, until recently they were denied one of the essential tools available to other academic staff associations: the right to strike. And now CUEFA has shown that right can be used to improve conditions for teaching, research, and learning."

CUEFA'S 82 members went on strike at the start of the winter semester, on January 4.

The new agreement includes salary gains and improves working conditions for CUEFA members, including more

manageable workloads for professors, laboratory instructors, librarians, and field placement coordinators. The agreement also improves job security to members and preserves their ownership of their intellectual property. ■

L'UPEIFA demande de mettre fin « à la culture du secret et au manque de transparence »

L'association du personnel académique de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEIFA) réclame plus de transparence et demande à être davantage consultée après avoir appris le départ soudain du recteur de l'Université, Alaa Abd-El-Aziz.

Invoquant des problèmes de santé, M. Abd-El-Aziz a démissionné en décembre dernier après que le conseil d'administration a lancé une enquête indépendante en raison des allégations d'« inconduite en milieu de travail » dont il faisait l'objet. En 2013, l'Université a conclu des règlements avec deux employées qui avaient déposé des plaintes de harcèlement sexuel à l'endroit de M. Abd-El-Aziz auprès de la commission des droits de la personne de la province. Malgré cela, son mandat de recteur a été renouvelé en 2015, puis à l'automne 2021.

« Notre établissement entretient une culture du secret et un manque de transparence, a déclaré Michael Arfken, président de l'UPEIFA. Cela affecte presque tout ce qui se passe sur le campus et, avec le temps, crée des situations difficiles et démoralisantes, ainsi qu'un environnement dans lequel les gens sont moins susceptibles de soulever des questions délicates. »

« Le départ d'une personne ne va pas résoudre [les problèmes] - [ils] sont ancrés dans tous les domaines de la vie universitaire et ont nui à la qualité de l'éducation à l'UPEI », a déploré M. Arfken.

Une enquête de CBC News l'automne dernier a confirmé que les règlements conclus en 2013 à la suite de plaintes déposées à la Commission des droits de la personne de l'Î.-P.-É. avaient impliqué l'utilisation d'accords de non-divulgaration, en vertu desquels les employés acceptent de garder le silence sur des problèmes en échange d'une compensation.

Selon M. Arfken, l'UPEIFA fait pression pour que l'enquête de la Commission soit élargie à un examen de la gouvernance de l'Université afin que le personnel universitaire et les étudiants aient un plus grand rôle à jouer dans le processus décisionnel.

« Travailler dans un milieu où les voix sont étouffées est démoralisant », soutient M. Arfken.

« Nous enseignons aux étudiants à dire la vérité à ceux qui sont au pouvoir et à trouver leur voix. En fin de compte, nous cherchons un moyen d'aider tout le monde sur ce campus à trouver sa voix. »

Libération d'un érudit afghan suite aux appels lancés par des groupes des droits de la personne

M. Faizullah Jalal, Ph. D. et un éminent professeur de l'Université de Kaboul arrêté par les talibans au début du mois de janvier, a été libéré quatre jours plus tard après qu'Amnesty International, Human Rights Watch, l'ACPPU et d'autres organisations ont réclamé sa libération immédiate et inconditionnelle.

M. Jalal, professeur de droit et de sciences politiques, était détenu pour ses critiques ouvertes à l'endroit des talibans. Suite à son arrestation, un porte-parole des talibans a allégué que M. Jalal était à l'origine d'une série de messages publiés sur les médias sociaux afin de les attaquer. Cependant, la fille de M. Jalal, Hosna Jalal, a affirmé que ces comptes de médias sociaux étaient faux.

Après l'arrestation de M. Jalal, des groupes de défense des droits des femmes et d'autres partisans ont protesté dans les rues de Kaboul. M. Jalal est marié à une féministe bien connue, Massouda Jalal, première candidate à la présidence de l'Afghanistan et ancienne ministre du ministère des Affaires féminines, aujourd'hui aboli.

La détention de M. Jalal a alimenté les craintes que les talibans imposent à nouveau des peines très sévères aux universitaires afghans qui se prévalent de la liberté académique et de la liberté d'expression et défendent les droits des femmes et des filles à l'éducation.

L'ACPPU travaille avec le gouvernement fédéral, le Congrès du travail du Canada, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, l'Internationale de l'Éducation, la Confédération syndicale internationale et Scholars at Risk pour trouver les meilleurs moyens d'appuyer les universitaires à risque et de leur ouvrir des débouchés au Canada.

De plus, la Fondation pour les réfugiés de l'ACPPU lève actuellement des fonds pour aider les réfugiés afghans. Vous pouvez faire un don en ligne auprès de CanaDon à www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/the-caut-refugee-foundation. ■

L'opposition aux subventions de recherche menace la liberté académique en Australie

Dans une lettre ouverte publiée le mois dernier, plus de 60 universitaires australiens de renom, dont Brian Schmidt, astrophysicien lauréat d'un prix Nobel et vice-chancelier de l'Université nationale d'Australie, ont condamné la décision du ministre de l'Éducation par intérim Stuart Robert prise la veille de Noël d'annuler six subventions recommandées par le Conseil

australien de la recherche (ARC), un organisme indépendant.

Le groupe d'éminents chercheurs a demandé que l'ARC puisse revenir à sa mission principale, c'est-à-dire financer la recherche fondamentale motivée par la curiosité sans ingérence politique. Le ministre a rejeté six projets de sciences humaines sur des sujets liés à la littérature anglaise, à la Chine, à la lutte contre le changement climatique et à la religion dans les romans au motif qu'ils ne démontraient pas une utilisation optimale de l'argent des contribuables et ne contribuaient pas à l'intérêt national.

Une [pétition](#) portant plus de 1 700 signatures, dont celles d'auteurs respectés comme Alexis Wright, Amanda Lohrey, J.M Coetzee et Michelle de Kretser, demandait au ministre de rétablir les projets dont le financement a été aboli et de s'engager à légiférer sur l'indépendance totale de l'ARC face à l'ingérence et à la censure gouvernementales.

« Les actions du gouvernement révèlent qu'il est déterminé à abolir le financement de la culture littéraire australienne en passant outre à l'autonomie académique et en déterminant le type de connaissances qui peuvent et ne peuvent pas faire l'objet de projets de recherche. La situation est particulièrement ironique étant donné sa récente campagne pour défendre la liberté d'expression sur les campus australiens. » ■

L'association du personnel académique de l'UMR dépose un grief contre le renvoi d'une professeure titulaire

L'association du personnel académique de l'Université Mount Royal (MRFA) dépose un grief concernant le renvoi d'une professeure titulaire.

M^{me} Frances Widdowson a été renvoyée de l'Université en décembre.

M^{me} Widdowson, qui était professeure agrégée à l'Université depuis 2008, au département d'économie, de justice et d'études des politiques, faisait l'objet d'une controverse depuis plusieurs années en raison de ses opinions politiques.

David Robinson, directeur général de l'ACPPU, affirme que les renvois de professeurs titulaires sont rares parce que le principe de la titularisation fait en sorte que les employeurs doivent s'assurer à un critère plus élevé de motif valable pour le renvoi - essentiellement, une négligence grave ou une inconduite.

« La titularisation est une garantie procédurale de la liberté académique qui prévoit que le personnel académique ne peut pas être renvoyé pour avoir exprimé ses opinions en dehors de son établissement, à moins que cela ne viole la loi ou que le contenu démontre une incompétence professionnelle flagrante. »

M. Robinson a ajouté que l'ACPPU travaille en étroite collaboration avec la MRFA dans cette affaire. ■

L'examen juridique doit prendre en compte la liberté académique

L'ACPPU a demandé d'intervenir dans l'appel de la [décision](#) du Conseil canadien de la magistrature du mois de mai dernier de ne pas établir de comité d'enquête chargé d'examiner les allégations d'ingérence dans le processus d'embauche de Valentina Azarova au poste de directrice du programme d'études internationales sur les droits de la personne de la faculté de droit de l'Université de Toronto qui visaient le juge David Spiro. Selon le CCM, « bien que le juge ait commis des erreurs graves, celles-ci n'étaient pas suffisamment graves pour justifier une recommandation de révocation ».

En compagnie de deux universitaires et de plusieurs autres organisations, le Conseil national des Canadiens musulmans et l'Arab Canadian Lawyers Association ont demandé à la Cour fédérale d'examiner la décision du CCM.

En partenariat avec le [Centre for Free Expression](#), l'ACPPU a déposé une demande d'obtention du statut d'intervenant pour veiller à ce que l'examen juridique tienne compte des questions de liberté académique soulevées par l'affaire.

« En contexte universitaire, porter atteinte à la liberté académique est l'un des pires gestes qu'on peut commettre », a affirmé Sarah Godwin, avocate principale à l'ACPPU. « La décision du CCM n'a tenu aucunement compte de cette question, ce qui est très préoccupant. »

En avril dernier, l'ACPPU a [prononcé un blâme contre l'Université de Toronto](#), un geste rarissime qu'elle n'a posé que trois fois depuis la fin des années 1970.

L'affaire portait sur des allégations d'ingérence de la part de David Spiro, un juge de la Cour canadienne de l'impôt dont la famille est un important donateur de l'université, qui aurait cherché à user d'influence pour bloquer la nomination de Valentina Azarova, laquelle avait été soudainement annulée.

Comme l'explique Sarah Godwin, la motion de blâme a mené à d'importants changements aux politiques de l'Université de Toronto. En septembre dernier, l'Université a offert de nouveau le poste à Valentina Azarova, qui l'a refusé.

Bien que certains mémoires soumis au CCM dans le cadre de son examen de la conduite du juge Spiro aient abordé des questions de liberté académique, la décision finale du CCM n'en faisait aucunement mention. La Cour fédérale entendra l'appel les 25 et 26 avril. Selon Sarah Godwin, la requête de l'ACPPU en vue d'obtenir le statut d'intervenant sera tranchée d'ici là. ■

La Cour est invitée à responsabiliser la Laurentienne

Cela fait maintenant une année que l'Université Laurentienne a demandé la protection de ses créanciers et la crise sans

précédent demeure bloquée devant les tribunaux, alors que l'ACPPU et d'autres intervenants tentent de comprendre comment un établissement postsecondaire a pu se retrouver au bord de la faillite.

La dernière saga judiciaire, une motion connue sous le nom de « [mandat du président](#) » qui a été adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario pour obliger l'Université Laurentienne à remettre les documents financiers pertinents d'ici au 1^{er} février, s'est terminée devant la Cour supérieure le 18 janvier, les avocats de l'Université ayant allégué qu'une telle ordonnance provoquerait des « torts irréparables » à l'établissement, actuellement en restructuration. Le tribunal a déjà rejeté la demande du vérificateur général de l'Ontario qui souhaitait obtenir ces documents qui, selon les allégations de l'université, sont protégés par le privilège avocat-client.

L'avocate générale de l'ACPPU, Sarah Godwin, a déclaré que l'ACPPU appuyait le mandat du président : « Le manque de transparence au niveau des finances et de la gouvernance nous préoccupe », a-t-elle souligné. « L'Université Laurentienne doit rendre compte des fonds qu'elle a reçus. »

Devant la Cour, l'avocat de l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), Charles Sinclair, a aussi appuyé le mandat du président. « C'est une grande source d'inquiétude pour l'APPUL et ses membres, qui ont beaucoup souffert depuis le début de ce processus et souhaitent vivement savoir ce qui s'est passé pour que l'Université Laurentienne se retrouve dans une telle situation et ce qu'il faudra faire pour que cela ne se reproduise jamais. »

Le 1^{er} février 2021, l'Université Laurentienne a demandé la protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC), avant de mettre à pied près de 200 membres de son personnel et de son corps professoral. Conformément à cette loi, les procédures juridiques existantes et futures contre l'université sont à l'étude ou suspendues, y compris les griefs et les enjeux liés à la convention collective.

Les diverses parties ont accepté l'aide d'un médiateur le 5 février 2021. Dans le cadre du processus judiciaire, l'Université Laurentienne s'est vu accorder un financement relais afin de poursuivre ses activités, a tenté d'obtenir une prolongation de la suspension et a reçu l'autorisation de reprendre ses programmes d'automne/hiver.

L'Université, l'APPUL et l'Association des employé(e)s de l'Université Laurentienne ont convenu d'adopter des mesures de réduction des coûts, dont des changements au régime de retraite et aux feuilles de modalités établissant le fondement d'une nouvelle convention collective. L'Université Laurentienne a aussi unilatéralement rompu sa relation avec trois universités fédérées, dont l'Université de Sudbury, ce qui a provoqué des pertes d'emplois supplémentaires.

La crise a éclaté après des années de compressions budgétaires et de dépenses douteuses, alors que l'Université avait annoncé un

équilibre budgétaire plusieurs années de suite, un fait confirmé dans le *Bulletin de l'ACPPU l'année dernière*. « Nous avons demandé des preuves de cette crise financière pendant près d'une année, ce que l'administration a refusé de fournir », a déploré au printemps dernier le président de l'APPUL, Fabrice Colin. ■

Victoire historique en Alberta

Les membres de l'association du personnel académique de l'Université Concordia d'Edmonton (CUEFA) ont ratifié une entente qui améliorera les conditions de travail et augmentera les salaires des membres de la CUEFA.

L'entente a été conclue après une grève de deux semaines, une première grève d'une association de personnel académique dans l'histoire de l'Alberta.

« La nouvelle entente a été rendue possible grâce à la détermination de l'association du personnel académique et à la solidarité des [étudiants, des partisans de la collectivité, des alliés et des autres syndicats et associations](#) », a déclaré David Robinson, directeur général de l'ACPPU.

Plus de 1 350 personnes et organisations à travers le Canada se sont ralliées à la CUEFA et ont demandé à l'administration de l'université d'apporter des « améliorations qui se font attendre depuis longtemps » aux conditions de travail du personnel académique.

En raison de la grève, il existe maintenant un groupe de travail solidaire et de nouveaux réseaux entre les membres du personnel académique de l'Alberta qui peuvent soutenir d'autres associations de personnel académique actuellement en négociation - dont plusieurs se préparent également à la possibilité d'une grève.

« C'est un moment important pour l'enseignement postsecondaire en Alberta, a déclaré M. Robinson. Bien que le personnel académique de cette province ait été en première ligne pour défendre la mission universitaire, jusqu'à récemment, on lui a refusé l'un des outils essentiels dont disposent les autres associations de personnel académique : le droit de grève. Et maintenant, la CUEFA a démontré que ce droit peut être utilisé pour améliorer les conditions d'enseignement, de recherche et d'apprentissage. »

Les 82 membres de la CUEFA ont déclenché leur grève au début du semestre d'hiver, le 4 janvier.

La nouvelle convention collective prévoit des augmentations de salaire et améliore les conditions de travail des membres de la CUEFA, y compris des charges de travail plus faciles à gérer pour les professeurs, les moniteurs de laboratoire, les bibliothécaires et les coordonnateurs de stage. La convention collective améliore également la sécurité d'emploi des membres et protège leur propriété intellectuelle. ■

Valentin Migabo

For Valentin Migabo, a political scientist from the Democratic Republic of the Congo (DRC), 2019 was a year of new beginnings. He became the first researcher invited by the Scholars at Risk Committee of the [Université du Québec à Montréal \(UQAM\)](#), allowing him to publish his research related to conflict in the African Great Lakes region.

Could you tell us about the situation in the Great Lakes region?

The situation is unstable in the Great Lakes region, which includes the DRC, Burundi, Rwanda, and Uganda. On a daily basis, people are experiencing human rights violations, kidnappings, disappearances, and deaths. There was, of course, ethnic division between the Hutus and the Tutsis that led to the Rwandan genocide in 1994, but the authoritarian regimes which refuse to give up power are the main cause of the armed conflicts in this region.

Who is the most affected by the situation in the DRC?

The DRC has been at war since 1996, and more than 137 armed groups are active there. The researchers who investigate the atrocities committed against the people are often targeted by those in power, by militiamen and sometimes by populations fearing reprisals. All research on the memory of conflict victims inevitably must address the organized plunder of natural resources and bad governance. Researchers, human rights advocates, and journalists are therefore often censored; some receive death threats, and others disappear without a trace.

Women, children, and park wardens are the first victims of armed conflicts. The rape of women is used as a weapon of war. Women live in constant terror. The recruitment of child soldiers is also a common practice. These children often have no other viable alternatives for earning a living. [Armed groups also kill](#)

[nature reserve wardens](#) because they are the only ones to resist efforts to exploit the natural resources that abound in the parks and reserves located in areas far from any state services.



I have been the victim of censorship and corruption attempts.

What obstacles did you encounter in carrying out your research?

Two days after the theme of my research – it focuses on mass graves in South Kivu – was presented at the Council meeting of my Department, the Dean said, “My brother, the theme that you want to investigate is very dangerous. Is there no way that you could drop this?” Another colleague tried to discourage me, while others reported me to the authorities. I was summoned to answer to people from the intelligence service, who asked: “We have learned that you are working on mass graves. In what way does this concern you? How is this any of your business?”

I have been the victim of censorship and corruption attempts. In 2016, a government minister offered me money so that my article on the causes of the persistence of armed groups in the DRC would be published in his name. I categorically refused to go along with this, and for that reason my article was never published in the DRC. I was able to publish that article only after arriving at UQAM.

How was your arrival to UQAM?

I arrived at UQAM at the end of May 2019 at the invitation of the Faculty of Political Science and Law and the Faculty of Communication, in partnership with Scholars at Risk. I was welcomed

by wonderful people who helped me to settle in, and I would like to thank everyone who, directly or indirectly, contributed to my coming to Canada. I received considerable support from the faculty union.

My colleagues provided a lot of assistance in finding a house and bringing my family to join me in Canada. I felt very comfortable both in my work setting and outside of it. I’ve had the opportunity to give public talks and to make presentations during classes given by colleagues. I’ve had the chance to share my knowledge and experience regarding armed conflicts.

What role can academic staff associations play?

Faculty associations already play an important role because their members are interested in the situation on the ground in the DRC. Canadian professors regularly intervene in the media to inform the public at large about the atrocities committed there. In June 2020, a group of Canadian academics and human rights defenders called on the International Criminal Court to open [an investigation into former DRC President Joseph Kabila](#). My [recent article on the violations of women’s and children’s rights at mining sites](#) was the focus of international advocacy with the help of Canadian professors, in particular from McGill University.

Faculty associations can play a greater role by encouraging discussions in academic settings about the situation in the DRC. This will eventually lead, I hope, to an increased interest in this subject among the students who will produce theses on the impacts of armed conflicts. A thesis on natural resources in the DRC was recently published at UQAM. The more intellectual output there is on such issues, the more the public will understand the complexity of the situation. ■



Valentin Migabo

Pour le politologue et spécialiste en gestion des conflits et de la paix, originaire de la République Démocratique du Congo (RDC), Valentin Migabo, l'année 2019 a été celle d'un nouveau départ. En devenant le premier chercheur invité par le comité *Scholars at Risk (Universitaires en danger, en français)* de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), il a pu enfin publier ses travaux sur la région des Grands lacs.

Parlez-nous de la situation dans la région des Grands lacs?

La situation est instable dans la région des Grands lacs qui comprend la RDC, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. Les populations vivent une situation de violations des droits de l'homme, d'enlèvements, de disparitions, et de morts quotidiennes. Il y a eu bien entendu, le clivage ethnique entre les hutus et les tutsis qui a conduit au génocide rwandais en 1994, mais les régimes autoritaires des chefs d'État qui s'éternisent au pouvoir sont la cause principale des conflits armés dans cette région.

Quels sont les personnes les plus touchées par la situation en RDC?

La RDC est en guerre depuis 1996 et plus de 137 groupes armés y sont actifs. Les chercheurs qui enquêtent sur les atrocités commises contre les populations sont souvent la cible du pouvoir, des miliciens et parfois des populations qui craignent des représailles. Toute recherche sur la mémoire des victimes des conflits, se penche inévitablement sur le pillage organisé des ressources naturelles et sur la mauvaise gouvernance. Les chercheurs, les défenseurs des droits humains, et les journalistes sont donc souvent victimes de censure, reçoivent des menaces de mort, et certains disparaissent sans laisser de traces.

Les femmes, les enfants, et les gardes de parcs et réserves naturelles sont les premières victimes des conflits armés. Le viol des femmes est utilisé comme arme de guerre. Elles vivent, la peur au ventre. Le recrutement d'enfants soldats est aussi une pratique courante. Ces enfants n'ont souvent pas d'autres alternatives

viables pour gagner leurs vies. [Les groupes armés tuent aussi les gardes des réserves naturelles](#) parce qu'ils sont les seuls à leur opposer une résistance dans l'exploitation des ressources naturelles dont regorgent les parcs et réserves se trouvant dans des zones éloignées de tout service de l'État.



J'ai été victime de censure et aussi de tentative de corruption.

Quelles obstacles avez-vous rencontrés en effectuant vos recherches?

Deux jours après la présentation du thème de ma recherche sur la mémoire des personnes enterrées dans des fosses communes au Sud-Kivu, à la réunion du conseil de mon département, mon doyen m'a dit : « Mon frère, le thème sur lequel tu veux entreprendre des enquêtes est très dangereux. Est-ce qu'il n'y a pas moyen de laisser tomber ? » Un collègue a essayé de me décourager pendant que d'autres m'ont dénoncé aux autorités. J'ai été interpellé par le service de renseignement : « Nous avons appris que vous travaillez sur les fosses communes. En quoi cela vous intéresse? En quoi c'est votre affaire ? »

J'ai été victime de censure et aussi de tentative de corruption. En 2016, un ministre du gouvernement m'avait proposé de l'argent pour que mon article sur les causes de la persistance des groupes armés en RDC soit publié à son nom. Face à mon refus catégorique, cet article n'a jamais été publié en RDC. Je n'ai pu publier cet article qu'une fois arrivé à l'UQAM.

Comment s'est passée votre arrivée à l'UQAM?

Je suis arrivé à l'UQAM fin mai 2019 sur invitation de la Faculté de science politique et de droit et de la Faculté de communication, en partenariat avec

Scholars at Risk. J'ai été accueilli et installé par des personnes géniales et je tiens à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ma venue au Canada. J'ai reçu un appui considérable du syndicat des professeurs.

Mes collègues m'ont fourni beaucoup d'aide pour trouver une maison et faire venir ma famille auprès de moi. Je me suis senti très à l'aise dans mon cadre de travail et aussi en dehors. J'ai eu l'occasion de faire des conférences publiques mais aussi pendant des cours que donnaient mes collègues. J'ai eu l'opportunité de partager mes connaissances et mon expérience sur les conflits armés.

Quel rôle peuvent jouer les associations de professeurs?

Les associations de professeurs jouent déjà un rôle important parce que leurs membres s'intéressent à la situation en RDC. Les professeurs canadiens interviennent régulièrement dans les médias pour informer le grand public sur les atrocités qui y sont commises.

En juin 2020, un groupe d'universitaires et de défenseurs des droits humains canadiens a demandé à la Cour pénale internationale d'ouvrir une [enquête sur l'ancien président de la RDC, Joseph Kabila](#). Mon [récent article sur les violations des droits des femmes et des enfants sur les sites miniers](#) a fait l'objet d'un lobby sur le plan international avec l'aide de professeurs canadiens, notamment de l'Université McGill. Cet activisme est louable et ne passe pas inaperçu.

Les associations de professeurs peuvent jouer un plus grand rôle en encourageant les discussions sur la situation en RDC dans les milieux académiques. Ceci entraînera éventuellement, je l'espère, un grand intérêt pour ce sujet parmi les étudiants qui produiront des thèses sur les différents aspects et impacts des conflits armés. Une thèse sur les ressources naturelles de la RDC a été récemment publiée à l'UQAM. Plus il y aura de telles productions intellectuelles, plus le public comprendra la complexité de la situation. ■



ON THE COVER

Supporting scholars at risk



EN COUVERTURE

Soutenir les universitaires en danger



Mustafa Bahran, a nuclear physicist, escaped by car from Yemen to Saudi Arabia in 2015, fearing someone – perhaps a former student – would recognize him at one of 20 checkpoints along the way. He made it across safely.

Bahran and his family were in danger in Yemen after he declined to “get his hands dirty” by serving in government at the start of a civil war that is still raging. Unable to get residency status in Saudi Arabia, he applied for jobs in North America and came across the Scholars at Risk (SAR) network.

He received financial support from SAR and the Institute of International Education’s Scholar Rescue Fund (IIE-SRF), first to teach at the University of Oklahoma, where he had studied years earlier, and then in 2018 at Carleton University where he now teaches on contract.

Bahran’s family sought refuge in Canada because he and his wife feared their son might be deported to Yemen when he turned 18, under then President Donald Trump’s policies. Now, age 60 and with no end to the war in sight, Bahran and his family are settled in Ottawa. “I’m looking forward to the future I won’t see but my kids will see,” he said.

Mustafa Bahran, physicien nucléaire, s’est échappé en voiture du Yémen vers l’Arabie saoudite en 2015, craignant que quelqu’un – peut-être un ancien étudiant – ne le reconnaisse à l’un des 20 points de contrôle en cours de route. Il a réussi à traverser la frontière en sécurité.

M. Bahran et sa famille étaient en danger au Yémen après avoir refusé de « se salir les mains » en travaillant pour le gouvernement au début d’une guerre civile qui fait toujours rage. Ne pouvant obtenir le statut de résident en Arabie saoudite, il a postulé pour des emplois en Amérique du Nord et a découvert le réseau Scholars at Risk (SAR).

Il a bénéficié d’un soutien financier de SAR et du Scholar Rescue Fund de l’Institute of International Education (IIE-SRF), d’abord pour enseigner à l’Université de l’Oklahoma, où il avait étudié des années auparavant, puis en 2018 à l’Université Carleton, où il enseigne désormais sous contrat.

La famille de M. Bahran s’est réfugiée au Canada parce que lui et sa femme craignaient que leur fils soit expulsé vers le Yémen lorsqu’il aurait 18 ans, en vertu des politiques du président de l’époque, Donald Trump. Aujourd’hui, à 60 ans et sans perspective de voir la fin de la guerre, M. Bahran et sa famille sont installés à Ottawa. « Je me réjouis de l’avenir que je ne verrai pas mais que mes enfants verront », a-t-il déclaré.

Le SAR et l’IIE-SRF sont deux voies d’accès au Canada pour

SAR and IIE-SRF are two pathways to Canada for academics around the world who are at risk of violence. Among others are direct applications to post-secondary institutions for studying, researching, or teaching; private refugee sponsorship; the federal government’s new visa program for human rights defenders; and the student refugee sponsorship program of the World University Service of Canada.

SAR is a New York-based global non-governmental organization that aims to prevent attacks on academics and has helped more than 1,600 threatened scholars by creating teaching, research and study positions at 300 host campuses since its inception in 2000.

There are 25 host universities in SAR’s Canadian chapter. That’s three more than in 2020. “But we have 95 universities in Canada and a ton of colleges,” says SAR Canada director Viviana Fernandez, who is based at the University of Ottawa. “I think we can do much better.”

The top five countries for scholars requesting SAR assistance in 2021 were Afghanistan, Turkey, Yemen, Myanmar and Ethiopia.

les universitaires du monde entier qui risquent d’être victimes de violence. Parmi les autres possibilités, citons les demandes directes auprès d’établissements postsecondaires pour étudier, faire de la recherche ou enseigner, le parrainage privé de réfugiés, le nouveau programme de visa du gouvernement fédéral pour protéger les défenseurs des droits de la personne à risque et le Programme d’étudiantes et d’étudiants réfugiés, fondé sur un modèle de parrainage, de l’Entraide universitaire mondiale du Canada.

Le SAR est une organisation non gouvernementale mondiale basée à New York qui vise à prévenir les attaques contre les universitaires. Depuis sa création en 2000, elle a aidé plus de 1 600 universitaires menacés en créant des postes d’enseignement, de recherche et d’étude dans 300 campus d’accueil.

La section canadienne de SAR compte 25 universités hôtes, dont trois de plus qu’en 2020. « Mais nous avons 95 universités au Canada et une tonne de collèges, déclare la directrice de SAR Canada, Viviana Fernandez, basée à l’Université d’Ottawa. Je pense que nous pouvons faire beaucoup mieux. »

Les cinq principaux pays où les universitaires ont demandé l’aide de SAR en 2021 sont l’Afghanistan, la Turquie, le Yémen, le Myanmar et l’Éthiopie.

L’IIE-SRF organise et finance des bourses pour les universitaires menacés et déplacés dans les établissements



The IIE-SRF arranges and funds fellowships for threatened and displaced scholars at partnering higher education institutions worldwide. It has 12 Canadian university partners.

“At the heart of IIE-SRF is the idea that each scholar we support is a beacon of hope in our world,” said spokesperson Marissa Hutton. Since 2002, IIE-SRF has supported 916 scholars from 60 countries in partnership with 434 host institutions in 50 countries. Among the scholars’ home countries are Afghanistan, Ethiopia, Yemen, Myanmar and Venezuela.

Joanna Quinn, a professor at Western University’s political science department, is on the SAR Canada national steering committee. She cites the story of Anna Dolidze, “a brilliant woman who stood up to the president of Georgia and had to flee,” as an example of success.

Dolidze, a human rights lawyer, was threatened by Georgia’s authoritarian government. Her phone was tapped and public court hearings, vital to her work, were abolished. Her husband had been beaten, arrested and imprisoned several times.

SAR arranged a fellowship for Dolidze at New York University School of Law, and she completed her doctorate in law at

Cornell. The first SAR scholar ever hosted at Western in London, Ontario in 2012, Dolidze came to Canada on a post-doctoral research visa and was later offered a tenure-track position teaching law. When political leadership changed for the better in Georgia, however, she returned to teach and entered the public service. Last spring, Dolidze launched a national political party.

The financial and emotional support SAR provided was “absolutely instrumental in our settlement in the U.S. first and then in Canada,” Dolidze said. “Imagine a couple of strangers in a strange land.”

As Quinn tells it, there is a job in the SAR network for everyone, from a dean who ensures a faculty position, to the official who greets a scholar at the airport with a gift basket, to the students who raise funds for winter coats for a scholars’ children. “It’s a big tent and it takes every person we can find.”

Western is a campus where the academic staff association contributes annually to the SAR program because “we see it as a part of academic freedom.” Other universities raise funds for SAR from donors or use administration funds.

d’enseignement supérieur partenaires du monde entier. Il compte 12 universités canadiennes partenaires.

« Au cœur de l’IIE-SRF se trouve l’idée que chaque boursier que nous soutenons est une lueur d’espoir dans notre monde », a déclaré Marissa Hutton, porte-parole de l’organisation. Depuis 2002, l’IIE-SRF a soutenu 916 universitaires de 60 pays en partenariat avec 434 institutions d’accueil dans 50 pays. Parmi les pays d’origine des boursiers figurent l’Afghanistan, l’Éthiopie, le Yémen, le Myanmar et le Venezuela.

Joanna Quinn, professeure au Département de science politique de l’Université Western, fait partie du comité directeur national de SAR Canada. Elle cite l’histoire d’Anna Dolidze, « une femme brillante qui a tenu tête au président de la Géorgie et a dû fuir », comme exemple de réussite.

M^{me} Dolidze, avocate spécialisée en droits de la personne, a été menacée par le gouvernement autoritaire de la Géorgie. Son téléphone était sur écoute et les audiences publiques des tribunaux, essentielles à son travail, ont été supprimées. Son mari avait été battu, arrêté et emprisonné à plusieurs reprises.

Le SAR a permis à M^{me} Dolidze d’être boursière à la Faculté de droit de l’Université de New York, et elle a terminé son doctorat en droit à l’Université Cornell. Première boursière de SAR à être accueillie à l’Université Western à London, en Ontario, en 2012, M^{me} Dolidze est arrivée au Canada avec un visa de recherche

postdoctorale et s’est vu offrir plus tard un poste menant à la titularisation pour enseigner le droit. Toutefois, lorsque le régime politique a changé pour le mieux en Géorgie, elle est retournée enseigner dans son pays et est entrée dans la fonction publique. Au printemps dernier, M^{me} Dolidze a lancé un parti politique national.

Le soutien financier et émotionnel fourni par le réseau SAR a été « absolument déterminant pour notre installation aux États-Unis d’abord, puis au Canada », a déclaré M^{me} Dolidze. « Imaginez un couple d’étrangers dans un pays étranger. »

Selon M^{me} Quinn, il y a un emploi pour tout le monde dans le réseau SAR, du doyen qui offre un poste de professeur au représentant universitaire qui accueille un boursier à l’aéroport avec un panier-cadeau, en passant par les étudiants qui recueillent des fonds pour acheter des manteaux d’hiver aux enfants d’un boursier. « La tâche est immense, nous devons faire appel à toutes les personnes que nous pouvons trouver. »

L’Université Western est un campus où l’association du personnel académique contribue annuellement au programme de SAR parce que « nous considérons que cela fait partie de la liberté académique. » D’autres universités recueillent des fonds pour le SAR auprès de donateurs ou utilisent des fonds administratifs.

Selon M^{me} Quinn, il est parfois difficile de déterminer la voie d’immigration qu’empruntera le boursier.



Quinn said it's sometimes tricky to figure out the immigration route the scholar is going to take. "We would often think let's just bring someone as a visiting researcher, but the government immigration requires that person to provide a letter from their employer saying that not only are they coming but they guarantee they're going back at the end of the year or two years," she said. "That's a tricky thing to promise for a scholar at risk who for reasons [of] intellectual or physical security, we don't know if that person is ever going to be able to go back."

That difficulty is apparent in the current Afghan crisis – a crisis for which many CAUT members are both experts and advocates in trying to address.

A student from Afghanistan told the *CAUT Bulletin* that their "dreams are shattered" and they face "a life and death situation" after a Canadian immigration official in Pakistan denied their student visa on grounds they may not return to Afghanistan when their studies are done.

The student had met all requirements and received a scholarship for an MA program at a Canadian university. They fled Afghanistan to submit their student visa application in Pakistan. Permission to stay in Pakistan will soon expire and

« Nous pensons souvent qu'il suffit de faire venir quelqu'un en tant que chercheur invité, mais le gouvernement exige que cette personne fournisse une lettre de son employeur indiquant que non seulement elle vient, mais qu'elle garantit qu'elle retournera dans son pays à la fin de l'année ou des deux années suivantes », explique-t-elle. « C'est une chose délicate à promettre concernant un chercheur à risque pour des raisons [de] sécurité intellectuelle ou physique, nous ne savons pas si cette personne va pouvoir retourner un jour dans son pays. »

Cette difficulté est évidente dans la crise afghane actuelle, dont de nombreux membres de l'ACPPU sont à la fois des experts et des défenseurs qui tentent d'apporter des solutions.

Un étudiant afghan a déclaré au Bulletin de l'ACPPU que ses « rêves sont brisés » et qu'il est confronté à une « situation de vie ou de mort » après qu'un agent de l'immigration canadienne au Pakistan a refusé son visa d'étudiant au motif qu'il ne pourrait pas retourner en Afghanistan à la fin de ses études.

L'étudiant avait satisfait à toutes les exigences et reçu une bourse pour un programme de maîtrise dans une université canadienne. La personne a fui l'Afghanistan pour soumettre sa demande de visa d'étudiant au Pakistan. La permission de séjourner au Pakistan viendra à échéance bientôt et sa vie serait en danger s'il retournait en Afghanistan.

L'obligation de convaincre un fonctionnaire canadien que la personne retournera dans le pays qu'elle fuit est un « dilemme »

their life would be at risk if they returned to Afghanistan.

The requirement of convincing a Canadian official that you will return to the country you are fleeing is a "Catch 22" that could be blocking hundreds – if not thousands of Afghan students seeking refuge in Canada – said Professor Wendy Cukier of Ryerson University.

She is founder of Ryerson University's Diversity Institute and a key organizer at Lifeline Afghanistan, one of the main groups in Canada mobilizing support across the country for 40,000 refugees and vulnerable Afghans the federal government promised to authorize for Canadian entry. "Their circumstances are dire," she said.

The Taliban severely restricts the rights of women and girls, banning or restricting their access to education and jobs.

Fernandez, assistant director at the Human Rights Research and Education Centre at the University of Ottawa, said SAR got permission to recommend scholars for the federal government's new program last year to provide visas for up to 250 human rights defenders, including their families. However, Fernandez said the program is far too small.

"Hopefully the government will decide to upgrade the capacity of the program because it just doesn't make any sense

qui pourrait bloquer des centaines, voire des milliers d'étudiants afghans cherchant refuge au Canada, a déclaré la professeure Wendy Cukier de l'Université Ryerson.

Elle est fondatrice du Diversity Institute de l'Université Ryerson et une importante organisatrice du réseau Lifeline Afghanistan, l'un des principaux groupes au Canada qui mobilise des soutiens à travers le pays pour aider 40 000 réfugiés et Afghans vulnérables que le gouvernement fédéral a promis d'autoriser à entrer au Canada. « Leur situation est désastreuse », affirme-t-elle.

Les Talibans restreignent sévèrement les droits des femmes et des filles, interdisant ou limitant leur accès à l'éducation et aux emplois.

Viviana Fernandez, directrice adjointe du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa, a déclaré que le SAR a obtenu l'an dernier la permission de recommander des universitaires pour le nouveau programme du gouvernement fédéral visant à fournir des visas à un maximum de 250 défenseurs des droits de la personne, y compris leur famille. Cependant, M^{me} Fernandez a déclaré que le programme est beaucoup trop restreint.

« Il faut espérer que le gouvernement décidera d'augmenter la capacité du programme, car cela n'a aucun sens de créer un tel charivari pour [seulement] 250 personnes », a-t-elle déclaré.

M^{me} Fernandez s'est dite frustrée que le gouvernement fédéral



to create such a hullabaloo for [only] 250 people,” she said.

Fernandez expressed frustration that the federal government hasn't clarified rules for assisting scholars from Afghanistan, a matter that has generated a lot of new interest in SAR. “The crisis in Afghanistan really put front and centre how quickly a country can deteriorate and how precarious the situation can be for academics that are in such situations,” she said.

While the federal government has pledged to taken in 40,000 Afghan refugees, as of late January just 7,000 had arrived.

Sociology professor Catherine Krull at the University of Victoria is setting up a potential model for universities to clear pathways for scholars, especially when there's a surge of people, like the Afghans, who need help quickly.

The Global Emergency Response Committee at UVic includes representatives from the Office of Global Engagement, the academic staff association, immigration experts, student affairs, faculty deans and others.

“We wanted an institutional structure in place at UVic so that we could be more responsive to global crises,” she said. The committee is assessing best practices at other institutions,

n'ait pas clarifié les règles d'aide aux universitaires afghans, une question qui a suscité beaucoup de nouvel intérêt pour la recherche et le sauvetage. « La crise en Afghanistan a vraiment mis en évidence la rapidité avec laquelle un pays peut se détériorer et la précarité de la situation pour les universitaires qui se trouvent dans cette situation », a-t-elle déclaré.

Le gouvernement fédéral a promis d'aider 40 000 personnes à entrer au Canada, mais à la fin janvier, seulement 7 000 personnes étaient arrivées.

Catherine Krull, professeure en sociologie à l'Université de Victoria, est en train de mettre en place un modèle permettant aux universités d'ouvrir des voies d'accès pour les universitaires, en particulier lorsqu'il y a un afflux de personnes, comme les Afghans, qui ont besoin d'aide rapidement.

Le comité d'intervention en cas d'urgence mondiale à l'Université de Victoria comprend des représentants du Global Engagement Office (bureau des partenariats mondiaux), de l'association du personnel académique, des experts en immigration, des affaires étudiantes, des doyens des facultés et d'autres personnes.

« Nous voulions mettre en place une structure institutionnelle à l'Université de Victoria afin de pouvoir mieux réagir aux crises mondiales », a-t-elle déclaré. Le comité évalue les meilleures pratiques d'autres institutions, en rassemblant

drawing together various forms of support such as student scholarships, post-doc, and limited term faculty positions, as well as budget planning and outreach with organizations such as SAR.

Bahran, the Yemeni scholar now working at Carleton University, said preserving and advancing human knowledge is so vital that scholars have a duty to escape to safety if their scholarship or their lives are in jeopardy. Even if they cannot return home in a year or two, they might be able to return years later, he said. And if they don't return, they can contribute from abroad.

Since coming to Canada, Bahran has helped scores of young scholars leave Yemen and settle elsewhere and has organized a global group of about 1,000 professionals in the Yemeni diaspora to prepare for rebuilding their country post-conflict.

“You will be able to escape carnage and misery and death, preserve your knowledge and help your fellow citizens from wherever you are once you leave,” he tells them. “Once the trouble stops and the country goes back to normal you can go back to your country or save your country from where you are. Either way you will be an added value to the future of your country.” ■

diverses formes de soutien telles que les bourses d'études, les stages postdoctoraux et les postes de professeurs à durée limitée, ainsi que la planification budgétaire et la sensibilisation d'organisations telles que le SAR.

M. Bahran, l'universitaire yéménite qui travaille maintenant à l'Université Carleton, a déclaré que la préservation et l'avancement des connaissances humaines sont si essentiels que les universitaires ont le devoir de se mettre à l'abri si leur carrière universitaire ou leur vie sont en danger. Même s'ils ne peuvent pas rentrer chez eux dans un an ou deux, ils pourront peut-être le faire des années plus tard, a-t-il ajouté. Et s'ils ne retournent pas dans leur pays, ils peuvent contribuer depuis l'étranger.

Depuis son arrivée au Canada, M. Bahran a aidé des dizaines de jeunes universitaires à quitter le Yémen pour s'installer ailleurs et a organisé un groupe mondial d'environ 1 000 professionnels de la diaspora yéménite pour préparer la reconstruction de leur pays après le conflit.

« Une fois partis, vous pourrez échapper au carnage, à la misère et à la mort, préserver vos connaissances et aider vos concitoyens d'où que vous soyez, leur dit-il. Lorsque les troubles auront cessé et que le pays sera revenu à la normale, vous pourrez retourner dans votre pays ou sauver votre pays de là où vous êtes. Dans tous les cas, vous serez une valeur ajoutée pour l'avenir de votre pays. » ■

Laws Restricting Teaching about Race Threaten Academic Freedom



By Edward Swidriski

Within the last year, a spate of bills seeking to ban the teaching of concepts related to racial justice

and the history of racism in the United States have been introduced in at least twenty-three states, and at least twenty states (many of the same ones) have seen proposals to restrict the teaching of ideas related to gender justice and equality. Most of this legislation targets public K-12 schools, but many of the bills would extend restrictions to teaching at public colleges and universities. Bills banning the use of “divisive” concepts in training programs and K-12 education have been signed into law in a number of these states, and proposals banning the use of such concepts in higher education are advancing elsewhere.

At the national level, Republican members of Congress have sponsored similar legislation, including a bill that would prohibit federal funding for any entity that “teaches or advances” certain ideas about the influence of race and racism in American history and society.

This wave of legislation raises a number of pressing legal questions involving academic freedom and the First Amendment. Two of the Supreme Court’s foundational cases in the area of academic freedom, *Sweezy v. New Hampshire* (1957) and *Keyishian v. Board of Regents* (1967), condemned efforts by the state to “impose a strait jacket” upon teaching and to “cast a pall of orthodoxy over the classroom.” By seeking to advance a regime of government censorship of controversial ideas—in some cases to the point of dictating how certain historical events should be treated in the classroom—these bills plainly conflict with those principles.

The American Association of University Professors (AAUP) recently made these and related points in an interested-party brief filed with the Texas attorney general’s office in opposition to a state representative’s effort to have that office declare that the teaching of concepts related to race, including critical race theory, violates the US Constitution and other laws. As the AAUP’s brief argued, “a government ban on classroom discussions of ideas and analysis concerning historical context and current issues of race and racism in the United States would violate academic freedom and undermine the higher education system.”

A related aspect of these bills is their unclear and imprecise wording. A Texas law, for instance, prohibits teachers from discussing “the concept” that “slavery and racism are anything other than...failures to live up to the authentic founding principles of the United States.” Given this wording, it would seem to be an open question whether history teachers could meaningfully discuss the Constitution’s proslavery clauses with their students or ask them to read William Lloyd Garrison’s famous 1854 speech, in which he branded the US Constitution “a covenant with death” because of its endorsement of slavery. An Oklahoma law confusingly prohibits teachers from discussing with their classes a laundry list of concepts involving race while at the same time stating that the law does not prohibit the teaching of concepts that “align to the Oklahoma Academic Standards,” a lengthy set of guidelines that, in the case of the social studies curriculum, actually encourages teachers to “examine ongoing issues including ...race relations.” This lack of clarity threatens to chill academic freedom by discouraging educators from engaging in



This lack of clarity threatens to chill academic freedom by discouraging educators from engaging in speech protected by the First Amendment...

speech protected by the First Amendment and thereby implicates constitutional prohibitions on vague and over-broad laws.

There are few recent historical precedents for laws restricting the teaching of specific ideas gaining so much traction so quickly. Most notably, in the 1920s several states passed anti-evolution laws in response to an upsurge of religious fundamentalism. The best-known of those statutes, Tennessee’s “monkey law,” was enacted in 1925 and resulted in the infamous trial of high school teacher John Scopes. The Supreme Court’s ruling several decades later, in *Epperson v. Arkansas* (1968), put an end to such laws based on the First Amendment’s Establishment Clause.

Although much remains to be seen, the sheer size and scope of this upsurge in legislation indicate that it will not take as long for courts to resolve the myriad issues raised by these new laws. Let us hope that resolution will preserve the core values of academic freedom and free speech. ■

Edward Swidriski is assistant counsel at the American Association of University Professors.

This article has been republished and translated with permission from *Academe*.

© 2021 American Association of University Professors

Les lois restreignant l'enseignement sur la race menacent la liberté académique



Par Edward Swidriski

Au cours de la dernière année, plusieurs projets de loi visant à interdire l'enseignement de concepts

liés à la justice raciale et à l'histoire du racisme aux États-Unis ont été présentés dans au moins 23 États, et au moins 20 États (dont certains sont les mêmes) ont vu le dépôt de propositions cherchant à restreindre l'enseignement d'idées liées à la justice et à l'égalité de genre. La plupart de ces projets de loi visent les classes de la maternelle à la 12^e année des écoles publiques, mais bon nombre étendraient ces restrictions aux universités et collèges publics. Des projets de loi interdisant l'utilisation de concepts « conflictuels » dans le cadre des programmes de formation et de l'enseignement primaire et secondaire ont été promulgués dans certains de ces États, et des propositions prohibant l'utilisation de tels concepts dans l'enseignement supérieur progressent ailleurs. À l'échelle nationale, des membres républicains du Congrès ont parrainé des lois similaires, dont un projet de loi qui interdirait le financement fédéral de toute entité qui enseigne ou promeut certaines idées sur l'influence de la race et du racisme dans l'histoire et la société américaines.

Cette vague de projets de loi soulève un certain nombre de questions juridiques impérieuses concernant la liberté académique et le premier amendement. Deux des arrêts de principe de la Cour suprême en matière de liberté académique, *Sweezy v. New Hampshire* (1957) et *Keyishian v. Board of Regents* (1967), condamnaient les efforts de l'État pour « imposer un carcan » à l'égard de l'enseignement et « jeter un voile d'orthodoxie sur la salle de classe ». En cherchant à promouvoir un régime de censure gouvernementale des idées controversées, au point d'imposer dans

certains cas la manière dont les événements historiques devraient être traités en classe, ces projets de loi vont clairement à l'encontre de ces principes. L'American Association of University Professors (AAUP) a récemment soulevé ces points et d'autres questions connexes dans un mémoire de parties intéressées déposé auprès du bureau du procureur général du Texas pour s'opposer aux efforts d'un représentant de l'État demandant que le bureau du procureur déclare que l'enseignement de concepts liés à la race, dont la théorie critique de la race, enfreint la Constitution des États-Unis et d'autres lois. Comme le soutient l'AAUP dans son mémoire, « une interdiction décrétée par le gouvernement relative aux échanges d'idées en classe et à l'analyse du contexte historique et des problèmes actuels de la race et du racisme aux États-Unis porterait atteinte à la liberté académique et ébranlerait le système d'enseignement supérieur ».

Un libellé vague et imprécis se rattache à l'ensemble de ces projets de loi. Par exemple, une loi du Texas empêche les enseignants de discuter du « concept » selon lequel « l'esclavage et le racisme ne sont rien d'autre qu'une incapacité à respecter les principes fondateurs authentiques des États-Unis ». Compte tenu de cette formulation, il serait légitime de se demander si les professeurs d'histoire peuvent discuter sérieusement des clauses esclavagistes de la Constitution avec leurs élèves ou leur demander de lire le célèbre discours de William Lloyd Garrison de 1854 dans lequel il qualifiait la Constitution des États-Unis de « pacte avec la mort » en raison de son cautionnement de l'esclavage. Une loi de l'Oklahoma empêche de façon équivoque les enseignants de discuter avec leurs élèves d'une longue liste de concepts liés à la race tout en déclarant que la loi n'interdit pas l'enseignement de concepts « conformes aux normes académiques de

l'Oklahoma », un interminable ensemble de lignes directrices qui, dans le cas du programme d'études sociales, encourage en fait les enseignants à examiner les enjeux courants, dont les relations raciales. Ce manque de clarté menace de refroidir la liberté académique en dissuadant les éducateurs de s'engager dans un discours protégé par le premier amendement et suppose donc des interdictions constitutionnelles sur la base de lois vagues et trop larges.

Il existe peu de précédents historiques récents où des lois restreignant l'enseignement d'idées précises ont gagné du terrain aussi rapidement. Plus particulièrement, plusieurs États ont adopté, dans les années 1920, des lois anti-évolution en réponse à une recrudescence du fondamentalisme religieux. La plus connue de ces lois, la « loi du singe » du Tennessee, a été adoptée en 1925 et a donné lieu au tristement célèbre procès du professeur d'école secondaire John Scopes. L'arrêt rendu par la Cour suprême plusieurs décennies plus tard, dans l'affaire *Epperson v. Arkansas* (1968), a mis un terme à ces lois fondées sur la clause d'établissement du premier amendement.

Bien qu'il reste encore beaucoup à voir, l'ampleur et l'envergure mêmes de cette recrudescence législative suggèrent que les tribunaux ne prendront pas autant de temps pour résoudre les nombreuses questions soulevées par ces nouvelles lois. Espérons que cette résolution préservera les valeurs fondamentales de la liberté académique et de la liberté d'expression. ■

Edward Swidriski est conseiller juridique adjoint à l'American Association of University Professors.

Cet article a été traduit et publié avec l'autorisation d'Academe.

© American Association of University Professors, 2021

2022 CAUT Education Offerings

Programme de cours 2022 de l'ACPPU



CAUT is pleased to offer several online workshops and courses for member associations over the coming months. Course listings and dates are outlined below. To register for any of these offerings, please contact your association.

L'ACPPU est ravie de proposer dans les mois à venir plusieurs cours et ateliers libres en ligne pour ses associations membres. Vous trouverez ci-dessous la liste des cours et des dates correspondantes. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec votre association.

- **Grievance Handling**
(February 28 - March 4, 2022)
- **Collective Bargaining**
(March 28 - April 8, 2022)
- **Organizing School 101**
(April 18 - May 5, 2022)
- **Règlement des griefs**
(28 février au 4 mars 2022)
- **Négociations collectives**
(28 mars au 8 avril 2022)
- **Organisation 101**
(18 avril au 5 mai 2022)

For more details please contact:
Dwayne Hodgson, Education Officer
at hodgson@caut.ca

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :
Dwayne Hodgson, agent de la formation
à hodgson@caut.ca



CAUT Bulletin ACPPU
2705, promenade Queensview Drive
Ottawa (Ontario) K2B 8K2
1953-2022
In print 69 yrs | Publié depuis 69 ans
ISSN 0007-7887